

DÉPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BÉTHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Labourse, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées le quatorze avril deux mille vingt-six, soit treize jours francs à l'avance, lesquelles convocations ont été affichées à la porte de la mairie ou publiées conformément à la loi.

**Délibération
N°2026CM31**

Renouvellement de la
Commission Communale
des Impôts Directs (CCID)

Convocation du
14 avril 2026

Présents : Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Betty BEN, Johnny GLAVIEUX, Annick SAVOLDELLI, André DEBROCK, ~~Claudie MARTEL~~, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Ludovic RYCKELYNCK, ~~Aimé ROUSSEY~~, ~~Didier FATOU~~, Stéphane LOUCHART, Alain DIENI, Stéphanie HABIBOVIC, Isabelle CAZIN, Rosanna GILLET DIDIO, Dorothee HAUER, ~~Emilie MALAQUIN~~, Delphine LECOCQ.

Absent(e)s :

Excusé(s) ayant donné pouvoir : Claudie MARTEL pouvoir à Isabelle VANELLE, Aimé ROUSSEY pouvoir à Frédéric DISSAUX, Didier FATOU pouvoir à Betty BEN, Emilie MALAQUIN pouvoir à Philippe SCAILLIEREZ

Secrétaire de séance : Dorothee HAUER

Nombre de conseillers
en exercice :
23

Conseillers présents :
19

Vu le Code général des impôts, notamment son article 1650,

Considérant qu'il convient de procéder, à la suite du renouvellement du conseil municipal, au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques, par tirage au sort sur une liste comprenant 32 noms de contribuables dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

ARRÊTE à l'unanimité, après en avoir délibéré, la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la CCID, ainsi qu'il suit :

Monsieur BIGET Michel	14 rue Honneur et Patrie 62113 Labourse
Madame CAZIN Isabelle	21 rue Augustin Lefebvre 62113 Labourse
Monsieur CHASTENEZ Jean-Paul	12 rue Charles Hernu 62113 Labourse
Monsieur COQUERELLE Alain	76 rue Achille Larue 62113 Labourse
Monsieur DEBROCK André	34 bis rue Peucelle 62113 Labourse
Monsieur DESULTERRE Rodrigue	6 rue des Cèdres 62113 Labourse
Madame DIDIO GILLET Rosanna	15 rue Jean Jaurès 62113 Labourse
Monsieur DISSAUX Frédéric	2 rue de la Distillerie 62113 Labourse
Monsieur EFFENBERGER Bernard	22 rue des Cèdres 62113 Labourse
Madame ETMONTSGAST Dany	22 rue Edouard Joly 62113 Labourse

Monsieur FLAHAUT Guillaume	17 rue Charles Hernu 62113 Labourse
Monsieur GLAVIEUX Johny	10 rue des FTPF 62113 Labourse
Monsieur HABIBOVIC Samir	23 rue Alfred Jacquin 62113 Labourse
Madame HABIBOVIC Stéphanie	23 rue Alfred Jacquin 62113 Labourse
Monsieur HANNEDOUCHE Didier	50 rue des Cèdres 62113 Labourse
Madame HAUER Dorothée	1 rue Octave Pressé 62113 Labourse
Monsieur LAURENT Jean-Marie	16 rue Roger Salengro 62113 Labourse
Madame LEPLUS Marie-Christine	15 rue de la Gare 62113 Verquigneul
Monsieur LESUR Patrick	33 rue Duriez 62113 Labourse
Monsieur LOUCHART Stéphane	72 rue Pressé 62113 Labourse
Madame MALAQUIN Emilie	9 rue Edouard Singer 62113 Labourse
Madame MARTEL Claudie	4 rue des Fontaines 62113 Labourse
Monsieur MATISSART Gérard	27 bis rue Jules Guesde 62113 Labourse
Madame MEDINGER Michèle	22 rue Roger Salengro 62113 Labourse
Madame PECQUE Isabelle	74 rue Achille Larue 62113 Labourse
Monsieur PRUVOST Bernard	33 rue des Cèdres 62113 Labourse
Madame PRUVOST Marylène	33 rue des Cèdres 62113 Labourse
Monsieur REVILLON Jean-Michel	1 Ter rue du Pré aux Ânes 62113 Labourse
Monsieur RYCKELYNK Ludovic	12 rue Alfred Jacquin 62113 Labourse
Madame SCAILLIEREZ Laurence	12 rue Pierre Bérégovoy 62113 Labourse
Madame VANELLE Isabelle	37B rue Peucelle 62113 Labourse
Monsieur VENEL Sébastien	7 rue de la Distillerie 62113 Labourse

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Conformément aux articles L2131-1 et L2131-2 du Code général des collectivités territoriales, la présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

La secrétaire de séance

Dorothée HAUER



Le Maire

Philippe

